

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/ 3/ 2011

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. LATAPIE. C. MONTARDON
A. LEMAITRE. E. LAFOURCADE. R.LASBATS. A.BOURNAZEL. R. LAFOURCADE.

ABSENTS EXC . = C. LARRIEU.

SECRETAIRE de SEANCE = A. BOURNAZEL.

Ordre du jour.

- Compte Administratif 2010, Commune et AEP.
- Schéma de cohérence territoriale
 - Approbation du périmètre du SCOT.
 - Approbation des statuts du Syndicat Mixte du Pays du Val d'Adour.
- ADAC 65 (Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités)
- Subventions.
- Questions diverses.

Compte Administratif 2010 de la Commune.

Présentation des comptes.

Dépenses de fonctionnement : 236 690,95€

Recettes de fonctionnement : 245 947, 85€

Résultat excédentaire de l'exercice : 9 256, 90€

Dépenses d'investissement : 48 422, 86€

Recettes d'investissement : 90 952, 07€

Résultat excédentaire de l'exercice : 42 529, 20€

Vote : 9 oui.

Délibération d'affectation des résultats au budget 2011;

Total à inscrire au compte 002 recettes de fonctionnement : 28 842, 62€

Total à inscrire au compte 001 recettes d'investissement : 1 093, 34€

Reste à réaliser en investissement dépenses : 1800 €

Reste à réaliser en investissement recettes : 860 €

Vote : 9 oui.

Compte administratif de l'AEP 2010.

Présentation des comptes.

Dépenses de fonctionnement : 19 826, 00 €

Recettes de fonctionnement : 31 828, 93 €

Réunion du 24 Mars 2011 (suite)

Compte Administratif AEP (suite)

Résultat excédentaire de l'exercice : 12 002, 93 €

Dépenses d'investissement : 15 980, 63 €

Recettes d'investissement : 14 817, 24 €

Résultat déficitaire de l'exercice : - 1 163, 39€

Vote ; 9 oui.

Délibération d'affectation des résultats au budget AEP 2011 ;

Total à inscrire au compte 002 recettes de fonctionnement : 21 179, 38€

Total à inscrire au compte 001 dépenses d'investissement : 931,87€

Total à inscrire au compte 1068 recettes d'investissement : 2 553, 53€

Restes à réaliser en investissement dépenses : 1 626, 66€

Vote : 9 oui.

Schéma de cohérence territoriale.

La communauté de communes de Garlin quitte le Pays du Val d'Adour, de ce fait nous devons délibérer pour approuver le nouveau périmètre et les statuts d'adhésion.

M. le Maire propose d'approuver le nouveau périmètre du SCOT.

Vote : 10 oui.

M. le Maire propose d'approuver les statuts d'adhésion au syndicat mixte du Pays du Val d'Adour.

Vote : 10 oui.

ADAC 65 (Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités)

Cette agence est créée sous forme d'un établissement public et a pour objet d'apporter aux communes qui le demandent, un conseil et un accompagnement d'ordre technique, juridique ou financier.

Après discussion, nous décidons d'attendre pour adhérer à cette agence.

Subventions ;

Demande de l'association Val Adour Arros, après discussion nous refusons la demande.

M. le Maire propose d'allouer 150 € à la coopérative scolaire du RPI de Labatut, pour le voyage de la classe de découverte, du fleuve Adour, de la naissance à l'embouchure.

Vote : 10 oui.

Réunion du 24 Mars (suite)

Infos de M. le Maire ;

SMTDT (syndicat mixte des traitements des déchets)

DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)

Ce document est en libre service à la Mairie et à l'Agence Postale Communale.

Plan Vigipirate , Surveillance des abords du réservoir AEP.

Un devis va être demandé au SDE afin de transférer le projecteur de la Place de la Bascule à la Place du 19 Mars.

Fin de la séance.